

LECTURES PLURIELLES

L'opinion publique en Europe (1600-1800)

par Yves Chiron

L'« opinion publique » existe-t-elle ? De la même manière, on pourrait s'interroger : « le peuple » existe-il ? On peut contester qu'il s'agisse là d'entités autonomes et existantes. C'est un abus de langage, ou un artifice idéologique, que de dire, par exemple, que « l'opinion publique » est favorable ou opposée à la peine de mort. « L'opinion publique » n'existe pas, sinon mesurée par des sondages dont on sait les déficiences.

En revanche, de tout temps, le public, le commun des mortels, a réagi, de manières diverses, aux décisions et aux actes de ceux qui les gouvernent. L'expression de ces réactions, changeante et pouvant prendre des formes très différentes, peut être considérée comme une « opinion publique » qui dépasse les opinions particulières. Au XVII^e siècle, où le mot n'existait pas, on parlait de la « voix publique ». Expression qu'il faut distinguer de celle d'« esprit public », qui désigne tout autre chose, et qui, aujourd'hui, a pratiquement disparu du langage politique.

Les autorités politiques, de tout temps, ont cherché à influencer l'opinion publique, au sens donné plus haut. Mireille Corbier, dans son livre, *Donner à voir, donner à lire. Mémoire et communication dans la Rome ancienne* (2006), voit les innombrables inscriptions publiques ou privées qui parsemaient les monuments et les rues de la Ville comme l'expression d'une opinion publique.

Un recueil d'études, produit par la Sorbonne, s'intéresse à l'opinion publique à l'époque moderne, de 1600 à 1800. Les contributions sont d'un inégal intérêt. La longue introduction de Daniel Roche, professeur au Collège de France, « L'opinion publique a-t-elle une histoire ? », apparaît comme particulièrement absconse. L'étude de Sandro Landi sur « Le statut de l'opinion dans le discours politique italien au XVI^e siècle » est plus intéressante. Il rappelle que l'opposition *doxa* (opinion) / *epistémé* (connaissance) est constitutive de la philosophie classique depuis l'origine, depuis Platon. « L'opinion a un statut intermédiaire qui la situe entre la connaissance et l'ignorance », résume Sandro Landi, qui ajoute : « le statut de la *doxa* n'est pas conçu comme fixe, mais il varie en fonction de sa distance par rapport à la vérité : l'opinion peut, bien entendu, être fautive, mais lorsqu'elle est en adéquation avec la bonne sensation elle est, selon Platon, « droite » (*orthé doxa*). En outre, selon Aristote, ce qui est reçu par tous, et notamment par les savants

(*Endoxon*), doit être considéré presque comme un synonyme de vérité. C'est notamment à partir de cette variante de la *doxa* qu'au cours du Moyen Age la tradition scolastique élabore une figure d'opinion collective, à savoir l'opinion commune des savants (*communis opinio doctorum*), dont le postulat est le suivant : l'opinion se fonde généralement sur des croyances qui ne sont pas le résultat d'une démonstration, toutefois lorsque l'opinion est soutenue par des personnes respectables elle est – de l'avis de saint Thomas – hautement probable et donc source d'autorité ».

Sous Louis XIII

Une des études les plus intéressantes du volume est celle d'Hélène Ducini, « L'opinion publique sous Louis XIII ». Elle voit cette opinion publique à l'œuvre à travers la multiplication de pamphlets ou libelles et l'impression et la diffusion d'innombrables caricatures (placards ou estampes). Elle a recensé quelque 3 300 pamphlets sous le règne de Louis XIII et 5 300 mazarinades. Cette littérature imprimée visant à agir sur l'opinion publique est publiée à Paris et dans des dizaines de villes du royaume – ce qui indique, soit dit en passant, une vitalité de l'opinion publique beaucoup plus grande et diversifiée qu'aujourd'hui.

Sous le règne de Louis XIII, il y a néanmoins une périodisation marquée : « Les grands en révolte sous la régence de Marie de Médicis ont largement utilisé la polémique pour obtenir des réponses à leurs revendications. Le « parti » de monsieur le Prince s'est regroupé derrière son chef à l'appel des manifestes. Le jeu des prises de parole et des « réponses » permet de suivre, au-delà des intérêts, le débat sur la « réformation » du royaume. Mais après l'arrivée au pouvoir du cardinal [Richelieu], la polémique se rétracte, la production pamphlétaire s'effondre, mieux, elle passe dans la main du cardinal, comme les gravures qui servent à soutenir l'action du roi. Il faut donc attendre la Fronde pour voir réapparaître le flot des libelles favorables ou hostiles à Mazarin et, par conséquent, la pesée de leurs auteurs et de leur public sur le cours des choses. »

Y.C.

● *L'Opinion publique en Europe (1600-1800)*, Presses de l'Université [Paris-Sorbonne] 184 pages.